

Sports

LE SPORT FACE À LA CRISE DU COVID

Ils veulent juste du sport

CRISE SANITAIRE Emmanuel Macron a rendez-vous aujourd'hui avec le monde du sport. Mais si le secteur pro réclame de l'argent, celui amateur attend surtout une écoute et un assouplissement des règles

Julien Duby
j.duby@sudouest.fr

Le sport face à la crise du Covid, ce sont des matches de foot ou de rugby à huis clos, une saison cycliste dans sa bulle et des clubs pros au bord du gouffre financièrement. Voilà pour la partie très visible et très médiatisée. Et aujourd'hui, il en sera encore beaucoup question entre Emmanuel Macron et le monde du sport (lire par ailleurs). Mais le sport face à la crise, ce sont aussi des millions de pratiquants amateurs, jeunes ou moins jeunes, compétiteurs ou pas, privés d'entraînements, de courses, de combats ou de matches. Privés d'un équilibre surtout. Et pour leurs représentants, présidents de Ligue ou de Comité Nouvelle-Aquitaine, c'est une crise à prendre avec le même sérieux que celle du monde pro, parce qu'elle va bien au-delà du portefeuille.

Didier Bizord, le patron du handball en Nouvelle-Aquitaine, ne cache d'ailleurs pas son inquiétude : « On est tous (dans le sport amateur) dans une situation dramatique. Privés de salles, privés d'activité. C'est une mort annoncée. » S'ils ont compris les mesures d'urgence pour mettre un coup d'arrêt brutal à la propagation de l'épidémie, les dirigeants peinent à saisir pourquoi leur secteur n'a pas été davantage épargné par le confinement, pour sa capacité à combattre la crise plus qu'à la propager.

« Les jeunes qui restent chez eux sont en train de passer à côté d'apprentissages de la vie »

« Pratiquer du sport, c'est d'abord prendre soin de sa santé, résume Marc Deberghes, le président de la Ligue NA de natation. Les autorités ont laissé les piscines ouvertes pour les scolaires, les périscolaires et les personnes sous ordonnance, c'est la preuve qu'elles reconnaissent ces vertus. Empêcher nos licenciés de venir nager dans des piscines où le chlore se charge de tuer le virus, c'est aberrant. Aujourd'hui, on meurt de ne pas savoir nager, on meurt de problèmes cardiaques. La natation et le sport en général peuvent et doivent aider à lutter contre ces fléaux. »

René Meyer, tout juste élu à la tête de l'athlétisme néo-aquitain, confirme : « Je n'ai pas besoin de vous expliquer en quoi la course à pied ou



Une compétition de jeunes nageurs en décembre dernier à Agen. Désormais le sport amateur est à l'arrêt. ARCHIVES THIERRY BRETON

la marche nordique sont bénéfiques pour les jeunes comme pour les séniors, qui sont nombreux à pratiquer. » Didier Bizord acquiesce et va plus loin : « On parle aussi de santé psychologique, d'équilibre, de bien-être. Les jeunes qui restent chez eux plutôt que de venir aux entraînements sont en train de passer à côté d'apprentissages essentiels de la vie : le respect des consignes et des règles, la collectivité, le vivre ensemble, l'effort etc... Dans une société où la violence gagne du terrain, il me semble qu'on ne peut pas prendre ces choses-là comme secondaires ou superficielles. »

Système associatif abîmé

Alors que tous les championnats amateurs sont à l'arrêt et que certains n'ont même pas débuté, les patrons de ligues s'inquiètent de la rupture du lien avec leurs licenciés mais aussi avec leurs bénévoles. « Bien sûr, on a autorisé les athlètes de haut niveau à poursuivre leur entraînement et tant mieux, pose Marc Deberghes. Mais chez nous, cela représente 35 nageurs (20 poloïstes, 14 nageurs, 1 artistique) sur 27 000 licenciés. Je suis inquiet de voir que tout notre système associatif est à l'arrêt et s'abîme durablement. Nos bénévoles reviendront-ils après une telle coupure ?

Les licenciés séniors ne se laisseront-ils pas ? »

Bon sens et responsabilité

Didier Bizord partage l'angoisse et aborde le sujet des emplois, forcément en jeu. « Il y a vingt ans, tous les clubs fonctionnaient avec des bénévoles. Mais on nous a incités à nous professionnaliser. Aujourd'hui, les éducateurs et les entraîneurs sont au chômage partiel. Mais sans manifestations, avec la perte de licenciés, et donc sans revenus, les clubs pourront-ils les payer ensuite ? » Pas sûr.

Mais aucun ne réclame une aide financière. « On demande des choses simples et même pas d'argent, que de toute manière, il faudrait rendre d'une façon ou d'une autre. On veut juste pouvoir rejouer. Et redonner vie à notre système. Quitte à s'adapter, quitte à aménager des championnats au fil de l'eau », soupire le président du handball.

« Nous espérons simplement un assouplissement des conditions de pratique », résume René Meyer. En athlétisme, les entraînements par petits groupes sont possibles, on peut utiliser l'extérieur aussi. » Chacun attend une écoute et du bon sens. Et promet une activité responsable. Mais rien ne dit que cela suffira, du moins à court terme.

En réunion avec Macron

Emmanuel Macron doit s'entretenir aujourd'hui par visio-conférence avec les représentants du monde sportif professionnel et amateur. Après des semaines de travail en amont, cette réunion, prévue en petit comité, doit finaliser la question des aides apportées par l'État et déboucher sur des mesures concrètes d'ici la fin du mois. Parmi les personnalités conviées à participer à la réunion, figurent Denis Masseglia, le président du comité national olympique et sportif français, et Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des JO de Paris 2024, Philippe Diallo, président du Cosmos (Conseil social du mouvement sportif), Virgile Caillet, le délégué général de la fédération des industries du sport et des loisirs, et Patrick Wolff, président de l'Association des ligues professionnelles.

Si le sport amateur est d'abord en attente de réponses concernant la reprise de son activité, les professionnels frappés de plein fouet par la perte de recettes en raison des jauges partielles ou des huis clos, espèrent que des aides financières vont être apportées rapidement. Une enveloppe de 110 millions d'euros avait été évoquée. Ces aides peuvent se matérialiser de plusieurs façons. L'exonération de charges salariales doit être mise en place rapidement. Elle a été discutée avec Bercy. Le Sénat a déjà voté un amendement en ce sens. C'est une mesure vitale qui avait été adoptée lors du premier confinement. Mais les Ligues professionnelles, et notamment celle de rugby, attendent aussi le déblocage d'un fonds de solidarité pour permettre aux clubs de faire face à leurs échéances. Le problème, c'est que les réglementations européennes sur la concurrence limitent les aides de l'État à 800 000 euros par entreprise.

Arnaud David



Denis Masseglia et Tony Estanguet. ARCHIVES AFP